

Agadir : La CNSS joue la proximité : Rencontre autour de l'assurance maladie obligatoire des salariés du privé

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-11-2007 22:43:42

La CNSS a procédé, vendredi 16 novembre, à l'organisation d'une rencontre régionale à l'hôtel Royal Atlas à Agadir, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services d'Agadir, avec la participation de tous les intervenants concernés, pour débattre du thème « Assurance-maladie obligatoire des salariés du secteur privé ».

Une valeur ajoutée quant à la qualité des services de cette institution, reflétant ainsi son implication et son engagement dans la perspective d'évoluer afin de relever les défis de la compétitivité pour pouvoir mieux servir et d'aboutir, bien entendu, à la réussite, qui consiste, effectivement, à améliorer la relation existant entre les entreprises et les salariés (et pour que ces derniers jouissent de meilleures de travail.

Par ailleurs, il faut souligner que la ville d'Agadir est en pleine mutation dans plusieurs secteurs agricole, industriel et commercial. Critère imposant qui suppose un dynamisme au sens propre du terme des habitants de la région, dont les potentiels et le dynamisme constituent la plate-forme pour l'évolution de la CNSS, ce qui la qualifie évidemment à mieux servir. Une évidence que personne ne peut réfuter: La CNSS n'est en aucun cas une "entreprise froide". C'est une institution qui s'est engagée amplement dans la voie du progrès et de la compétitivité sur tous les plans. Une institution également au service des salariés du secteur privé qui vise à prodiguer un service caractérisé par la performance et la qualité, basé sur l'optimisation et l'assouplissement de la relation clients-fournisseurs, ce qui exige la persévérance, le pragmatisme et le professionnalisme.

Le processus du contrôle et d'inspection a constitué de sa part un des axes fondamentaux dans l'ordre du jour de cette rencontre car la transparence et le sens de la responsabilité représentent désormais les objectifs de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Le remède aux retards de paiements ainsi que l'allègement des pénalités, outre la généralisation de l'Assurance-maladie obligatoire pour les salariés du secteur privé, constituent le centre d'intérêt de cet établissement et les procédures obligatoires sans lesquels toutes les attentes demeurent sans satisfaction. I

Iham Lhlou, directrice des affiliés, au terme de son allocution prononcée à l'occasion, a procédé à la détermination de la relation de la CNSS avec les entreprises bénéficiant de ses services, qui s'opère dans un cadre partenarial favorisant son ouverture sur son entourage. Elle a ajouté que le diagnostic préétabli a mené à l'élaboration d'une nouvelle réforme digne de contribution dans la réalisation des attentes et des fins escomptées, à savoir la mise en oeuvre de cette réforme qui s'effectuera, en l'occurrence, à travers plusieurs procédures, entre autres et essentiellement la "campagne de remise", opérationnalisant la procédure de recouvrement.

M. Khair Eddine, représentant de la Chambre du commerce, de l'industrie et des services d'Agadir a rappelé, de sa part, que la CNSS veillera à jouer le rôle de partenaire des entités et non pas celui du

gendarme, ce qui en fait une institution performante, bénéficiant des moyens performants qui accompagnent son évolution. M. Afifi, au cours de son intervention, a eu recours aux statistiques et, bien entendu, aux chiffres concernant la situation actuelle de l'institution. Il a évoqué, en fait, qu'au sein de la CNSS, 2.500 collaborateurs gèrent les dossiers de 200.000 entreprises et ceux de 1.800.000 salariés, dont 90% touchent moins de 6.000 DH et dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 36 ans et dont 27% sont des femmes.

Il a ajouté par ailleurs, qu'au niveau de la région Sud, seulement 9% des salariés sont déclarés et peuvent bénéficier des services de l'institution en matière de l'Assurance-maladie obligatoire.

Des services améliorés

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a réalisé des avancées remarquables tant sur le plan de la qualité de ses services et du respect de ses engagements vis-à-vis des affiliés et des assurés que sur le plan du marketing et de la communication, avait déclaré il ya quelques mois le directeur de la CNSS dans la région de Meknès-Tafilalet, Abdellatif Mortaki.

Dans une déclaration à l'agence MAP, M. Mortaki avait soulevé les contraintes et limites du système préexistant qui peuvent se résumer en la multiplicité des circuits de réception des déclarations, la mobilisation de moyens importants pour des manipulations répétitives sans valeur ajoutée et la lenteur dans l'acheminement des Bordereaux de déclaration des salaires (BDS).

Dans le but de peaufiner ses moyens de communication et d'assurer les conditions optimales d'accessibilité aux informations et actualités ainsi que de traitement des dossiers, la CNSS a procédé à une refonte complète de son site Internet, baptisé Damancom, dans un habillage graphique résolument moderne permettant une consultation rapide, a-t-il indiqué, précisant que ce nouveau système a pour avantage de permettre une possibilité de contrôle par l'affilié du BDS, la réduction des coûts de traitement et des délais de prise en charge des BDS, la fiabilisation des informations reçues par la CNSS ainsi que la sauvegarde des droits des salariés et l'amélioration de la qualité des services assurés aux employeurs et salariés.

Parmi les nouveaux services assurés par la CNSS figurent la télé-déclaration des salaires, le télépaiement des cotisations sociales, la demande des attestations et la carte prépayée CNSS, a ajouté M. Mortaki.

LE MATIN